



FLASH-INFO

UHSA Toulouse

Le 30 mars 2021, le SPS avait saisi par courrier le Directeur Interrégional en demandant de doter de cartes magnétiques (à l'instar des collègues PREJ) les agents de l'UHSA de Toulouse pour l'accès aux parkings des Tribunaux de la Région.

Par voie de courrier électronique la DISP nous précise ce jour avoir saisi la direction du CP de Seysses qui a effectué les démarches pour obtenir ces cartes.

La DISP nous fait savoir aussi que les Présidents des Tribunaux accueillent favorablement cette demande.

Et de nous confirmer que l'UHSA sera ainsi dotée de cartes à l'identique des agents PREJ.

Ceci peut sonner comme une petite avancée, mais il était capital d'équiper les agents de l'UHSA du même matériel que les agents PREJ ; pour d'une part améliorer la fluidité de la mission, comme d'en augmenter la sécurité de l'équipage en supprimant le temps d'attente actuel (arrêt du véhicule sur la Voie Publique) lié aux modalités parfois longues avant que l'accès leur soit accordé pour garer le véhicule dans l'enceinte des Tribunaux.

Le 19 Avril 2021

Le Délégué Régional SPS-Toulouse-Occitanie :

Nicolas FRANCOIS

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!